ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation financière alarmante des Ehpad publics

Question écrite n° 18550

Texte de la question

M. Michaël Taverne alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la situation financière des Ehpad publics. En effet, alors qu'une enquête de la Fédération hospitalière de France conduite en mars 2024 a démontré que 85 % des Ehpad publics ont clôturé leur exercice 2023 avec un résultat déficitaire et ce en dépit des aides exceptionnelles apportées et alors que ces Ehpad publics étaient très majoritairement à l'équilibre en 2019, cette dégradation est plus qu'alarmante. Face à la hausse des charges et à l'impossibilité de la répercuter sur les tarifs pratiqués, la seule variable d'ajustement réside dans les dépenses. Or il est certain qu'une baisse sensible des dépenses entraînera une dégradation des conditions d'accueil et d'accompagnement des résidents. Face à cette situation inquiétante, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de préserver les Ehpad publics.

Données clés

Auteur : M. Michaël Taverne
Circonscription : Nord (12e circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18550
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : Travail, santé et solidarités
Ministère attributaire : Travail, santé et solidarités

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 juin 2024, page 4710
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)